Image not found or type unknown

Condamnée aux dépens d'instance et d'appel

Par **Laeti1209**, le **03/10/2024** à **14:59**

Bonjour, voilà , je suis passée aux prud'hommes contre mon employeur et j'ai gagnée seulement elle a fait appel et elle a gagnée car elle a dit qu'elle m'avait convoqué a la médecine du travail seulement je n'ai jamais reçue de convocation ni de sa part ni de la médecine du travail. Du coup le juge m'a condamnée aux dépens de première instance et d'appel . J'aimerais savoir si il y a un recours possible et si je dois faire une demande juridictionnelle pour payer car actuellement je suis au chômage et savoir en quoi consiste ses dépens ?Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés